



Journal Title: Nouvelles de l'UIT

Journal Issue: (no. 5) 2008

Article Title: Lauréats du prix UIT mondial des télécommunications et de la société de l'information 2008

Page number(s): pp. 5- 13

This electronic version (PDF) was scanned by the International Telecommunication Union (ITU) Library & Archives Service from an original paper document in the ITU Library & Archives collections.

La présente version électronique (PDF) a été numérisée par le Service de la bibliothèque et des archives de l'Union internationale des télécommunications (UIT) à partir d'un document papier original des collections de ce service.

Esta versión electrónica (PDF) ha sido escaneada por el Servicio de Biblioteca y Archivos de la Unión Internacional de Telecomunicaciones (UIT) a partir de un documento impreso original de las colecciones del Servicio de Biblioteca y Archivos de la UIT.

(ITU) للاتصالات الدولي الاتحاد في والمحفوظات المكتبة قسم أجراه الضوئي بالمسح تصوير نتاج (PDF) الإلكترونية النسخة هذه والمحفوظات المكتبة قسم في المتوفرة الوثائق ضمن أصلية ورقية وثيقة من نقلاً.

此电子版（PDF版本）由国际电信联盟（ITU）图书馆和档案室利用存于该处的纸质文件扫描提供。

Настоящий электронный вариант (PDF) был подготовлен в библиотечно-архивной службе Международного союза электросвязи путем сканирования исходного документа в бумажной форме из библиотечно-архивной службы МСЭ.

La Première Dame d'Égypte Suzanne Mubarak

Présidente et fondatrice du Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak



« Je suis très heureuse d'accepter ce prix comme jalon de ce que nous avons fait déjà tous ensemble pour améliorer la vie des personnes handicapées, jalon du long chemin qui nous reste à parcourir... »

■ Lauréate du Prix UIT mondial des télécommunications et de la société de l'information 2008, Suzanne Mubarak, Première Dame d'Égypte, est sociologue. Elle a consacré le début de sa carrière à l'étude des communautés défavorisées, dans le souci de trouver de meilleurs moyens d'améliorer leurs conditions de vie. Par son action, elle a permis à ceux qui sont les moins bien représentés dans la société de se faire entendre, et son rôle a été décisif dans la création d'institutions ayant pour mission de formuler des politiques, stratégies et initiatives propres à donner aux femmes la possibilité d'avoir prise sur leur propre vie et à assurer le bien-être des enfants et des jeunes. Elle est Présidente du Comité consultatif du Conseil national égyptien de l'enfance et de la maternité et Présidente du Conseil national de la femme.

Dans le discours-programme qu'elle a prononcé au Caire à l'occasion de la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, Mme Mubarak a félicité l'UIT pour avoir retenu cette année, comme thème de la Journée mondiale, la nécessité de connecter les personnes handicapées. A la cérémonie de remise du Prix, elle s'est dite «très heureuse de l'accepter comme jalon, jalon de ce que nous avons fait déjà tous ensemble pour améliorer la vie des personnes handicapées, jalon du long chemin qui nous reste à parcourir et de ce que nous pouvons accomplir ensemble à l'avenir».

Mme Mubarak a rappelé que les technologies de l'information et de la communication (TIC) peuvent supprimer les obstacles et permettre aux éléments vulnérables et marginalisés d'une population d'être membres à part entière de leur communauté et de renforcer leurs propres capacités afin de réaliser toutes les potentialités: «Le pouvoir catalytique des TIC, véritable facteur du changement, nous étonnera toujours», a-t-elle déclaré.

Les lignes qui suivent, extraites du discours-programme de la Première Dame d'Égypte, font ressortir son engagement, sa détermination à édifier une société de l'information placée sous le signe de l'inclusion et reposant sur les TIC.

C'est en 2003 que la Première Dame d'Égypte a fondé le Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak, qui s'attache notamment à développer les capacités des individus, à cerner des possibilités d'action menées en coopération et à permettre à tous de se faire entendre. En septembre 2007, ce mouvement a lancé une Initiative pour la cyberpaix, en partenariat avec l'UIT, la GAID (Global Alliance for ICT and Development), le Ministère égyptien des technologies de l'information et de la communication et un certain nombre de sponsors du secteur privé. Cette initiative a pour objet de tirer parti des moyens offerts par les TIC pour promouvoir une culture de la paix.

Investir dans les TIC pour redonner espoir aux personnes handicapées

En Egypte, nous investissons dans les TIC pour redonner espoir aux personnes handicapées, en renforçant leur confiance et leur indépendance et leur donnant le sentiment qu'elles ont prise sur leur propre vie. En partenariat avec les parties prenantes concernées, notamment le secteur privé et les organisations non gouvernementales, nous utilisons le potentiel que nous offrent ces technologies pour améliorer les conditions de vie, pour faciliter l'accès à l'éducation et à l'emploi et élargir les perspectives sociales, pour offrir des programmes de réinsertion professionnelle et de sensibilisation. Nous ne ménagons aucun effort pour développer les compétences des formateurs et des éducateurs, afin qu'ils utilisent les TIC de façon optimale dans leurs programmes de renforcement des capacités. Autant d'initiatives qui, à leur tour, ouvrent de nouvelles perspectives aux personnes handicapées sur le quadruple plan des relations sociales, de la solidarité, de l'activité professionnelle et de l'indépendance individuelle.

Avec ces initiatives, il s'agit aussi d'appuyer et d'encourager l'innovation dans l'application du principe de conception universelle aux logiciels génériques et aux produits issus des technologies d'assistance, ainsi que d'introduire les techniques d'accessibilité. A cet égard, nous sommes fiers du succès rencontré par les clubs TI qui existent dans tous les gouvernorats de notre pays. Et nous avons entrepris de mettre au point des unités mobiles pour renforcer notre présence dans les zones isolées et défavorisées du pays. Par ailleurs, nous avons commencé d'adapter spécifiquement nos programmes d'enseignement en fonction des besoins des personnes handicapées, en utilisant des systèmes et des équipements modernes et en modifiant les programmes scolaires pour mieux répondre aux besoins des élèves, l'accent étant mis tout particulièrement sur l'utilisation des TIC dans l'acquisition des compétences.

Malgré ces progrès, nous devons encore nous colleter à des problèmes considérables pour optimiser l'impact de notre

entreprise. Le chemin qu'il nous reste à parcourir est encore très long. Dans notre partie du monde, la majorité des personnes handicapées sont aujourd'hui victimes de la fracture numérique, car il leur faut affronter de nombreux obstacles pour accéder aux TIC et acquérir les compétences nécessaires pour en faire bon usage. Certains n'ont pas connaissance de l'existence de ces moyens et des possibilités de formation offertes, mais beaucoup d'autres ne peuvent tout simplement pas supporter l'importante charge financière que représentent l'acquisition, l'installation et la maintenance d'un ordinateur, et l'obtention des matériels et logiciel d'assistance indispensables. Malheureusement, le problème de la

discrimination est encore bien réel dans la société. Nous devons absolument inverser ces tendances délétères en écoutant les personnes qui ont des besoins spécifiques, en prenant leurs idées et leurs solutions en compte dans nos politiques et dans nos initiatives.

Tout au long de nombreuses années d'action sociale, j'ai eu la chance de travailler avec des adultes et des enfants frappés par divers handicaps ou infirmités. Et je peux vous assurer que, en dépit d'évidentes frustrations, ils vivent dans un monde fascinant fait de promesses, de courage, de ténacité, de joies toutes spéciales et de réussites remarquables.

Pour bon nombre de ces personnes que j'ai eu la chance de rencontrer, l'accès à l'autonomie véritable signifie — comme pour nous tous d'ailleurs — avoir la possibilité de conserver sa dignité, d'exercer ses droits en tant que personne. Il signifie que l'on fait partie d'une communauté — une communauté qui cherche à répondre à vos besoins, qui apprécie votre contribution à sa juste valeur. Il signifie que l'on a la possibilité de participer, tout en sachant que l'autre respectera vos opinions et vos croyances.

C'est en écoutant ces personnes, en prenant conscience des obstacles qu'elles doivent affronter au quotidien, que l'on se rend compte, comme je voudrais vous le dire aujourd'hui, qu'il importe que nous définissions tous ensemble des stratégies faisant une plus large part à l'inclusion pour traiter ce très grave problème de développement.

« Nous devons absolument inverser ces tendances délétères en écoutant les personnes qui ont des besoins spécifiques, en prenant leurs idées et leurs solutions en compte dans nos politiques et dans nos initiatives. »



Des jeunes discutent de l'Initiative pour la cyberpaix pendant une session interactive à ITU TELECOM AFRICA 2008

Il nous faut renforcer nos partenariats et nos alliances et trouver ensemble les moyens de supprimer les obstacles que doivent affronter les personnes handicapées, de rendre les TIC plus accessibles, notamment sur le plan financier. Nous devons veiller à la mise en œuvre des instruments et déclarations formulées à l'échelle nationale, régionale et internationale qui prônent l'utilisation positive des TIC. Nous devons aussi reconnaître et appuyer les droits des personnes handicapées en tant que citoyens participant aux activités sociales et économiques de leur communauté. J'estime que la Déclaration du Caire, publiée en 2007 à l'issue de la Conférence régionale sur les bonnes pratiques en matière de services TIC pour les personnes handicapées, constitue un pas très important dans cette direction. J'espère que notre action coordonnée continuera de contribuer au resserrement des liens de coopération entre toutes les parties concernées dans la région des Etats arabes et des pays d'Afrique.

« Les jeunes sont notre grand espoir dans cette édification d'une société de l'information et du savoir équitable et pacifique. »

Autonomiser les jeunes

Nos objectifs étant posés, il est évident que les jeunes sont notre grand espoir dans cette édification d'une société de l'information et du savoir équitable et pacifique. Il est essentiel que nous saisissons toutes les occasions qui nous sont offertes pour leur permettre d'accéder à l'autonomie, d'optimiser les bienfaits qui procèdent de cette nouvelle ère technique, avec des idées et des pratiques innovantes, et que nous œuvrions avec eux en qualité de partenaires égaux et décidés.

Je me rappelle encore nettement la déclaration formulée à l'occasion d'un précédent Forum de la jeunesse organisé par l'UIT, par laquelle la jeunesse se disait résolue à utiliser les TIC comme outil de facilitation de la paix, de l'amitié, de la démocratie, de la justice et de l'amour dans l'ensemble

du continent africain et par laquelle ils demandaient aux dirigeants de leurs pays respectifs d'adopter la même approche. C'est précisément en réponse à cet appel que le Mouvement international des femmes pour la paix Suzanne Mubarak a organisé en septembre 2007, à Sharm-el-Sheikh (Egypte), un forum international de la jeunesse sur le thème «Le pouvoir des jeunes pour la paix» (Les jeunes parlent — nous écoutons!). Et nous avons écouté 800 représentants de la jeunesse du monde, des jeunes résolus et convaincus d'avoir collectivement le pouvoir de mettre fin à la violence et de construire un monde plus pacifique et plus durable. *L'Initiative pour la cyberpaix* issue du forum est la concrétisation des rêves et des aspirations de ces jeunes leaders, qui entendent utiliser les TIC comme moyen de facilitation de la compréhension et de la tolérance interculturelle entre les nations et de la sécurité des personnes au-delà des frontières, de facilitation aussi d'une culture de la paix dans le cœur et dans les esprits des citoyens du monde.

Je voudrais inviter et inciter les jeunes qui ont pris part aux camps de la cyberpaix à l'occasion d'ITU TELECOM AFRICA 2008 à se joindre à nous dans cette nouvelle initiative passionnante. Nous nous sommes engagés à coopérer et à œuvrer sans relâche, à tisser les liens qui nous permettront de faire en sorte que les jeunes africains, par leur action commune, fassent de ce continent la meilleure partie du monde.

Alors que nous célébrons ensemble la Journée mondiale des télécommunications et de la société de l'information, je voudrais que nous réaffirmions notre rêve, que nous renouvelions notre engagement d'assurer le bien-être des populations de notre continent et son progrès technologique. Que les portes s'ouvrent à ces jeunes africains aussi imaginatifs qu'ingénieux, qu'on leur donne la possibilité de relever l'enjeu et d'améliorer la situation de l'ensemble du continent. Laissons-les se montrer à la hauteur. ▀

Andrea Saks

Championne des TIC au service des personnes handicapées

Andrea Saks participe aux travaux de l'UIT depuis 1991. Sans aucune aide financière, elle assiste à de nombreuses réunions des commissions d'études et groupes spécialisés du Secteur de la normalisation des télécommunications de l'UIT (UIT-T) et encourage l'élaboration de normes relatives à l'accessibilité. Elle participe aux travaux de la Commission d'études 1 du Secteur du développement des télécommunications (UIT-D) sur la Question 20 et assure également le lien entre ces deux Secteurs à ce sujet.

Mme Saks, qui a été l'un des moteurs de la création d'événements UIT en rapport avec l'accessibilité, est la modératrice de l'activité de coordination conjointe sur l'accessibilité et les facteurs humains (JCA-AHF). Elle est également la coordinatrice de l'association Dynamic Coalition on Accessibility and Disability, du Forum sur la gouvernance de l'Internet.



« Le problème ne réside pas dans le handicap, plutôt dans l'exclusion au niveau de l'information et de l'accès. »

■ Lauréate du Prix UIT mondial des télécommunications et de la société de l'information 2008, Andrea Saks est fille de parents sourds qu'elle a, dès son plus jeune âge, aidés à communiquer avec les entendants. Son père, Andrew Saks, était un pionnier des techniques de télécommunication pour les malentendants. Il n'est donc pas étonnant que Mme Saks s'intéresse de près à l'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service des personnes handicapées. Lors de la cérémonie de remise des prix qui s'est déroulée au Caire, elle a rappelé sa détermination à mettre les TIC à la portée de tous et a raconté son histoire de la manière suivante:

J'ai commencé à collaborer avec mes parents à l'âge de deux ans en assurant le relais, autrement dit en téléphonant à leur place, de manière à leur permettre de communiquer avec le monde extérieur. Ça devait être très éprouvant pour mes parents de devoir se fier à une enfant de deux ans, mais moi je trouvais que je m'en sortais très bien. A l'âge de trois ans, j'avais déjà fait beaucoup de progrès. Mais, quand j'ai atteint 14 ans, compte tenu de la mauvaise volonté habituelle des adolescents, ça n'a pas dû être facile non plus pour mes parents.

Mes parents se sont rencontrés par le plus grand des hasards, dans des circonstances tout à fait révélatrices des épreuves que devaient et, dans certains cas, doivent toujours, affronter les personnes sourdes... Mon père s'était arrêté pour aider quelqu'un à changer son pneu crevé en pleine nuit — comme on le faisait à l'époque, sans crainte — et il a été surpris de constater que cet homme a eu l'idée de se tourner face à lui pour lui parler, de sorte qu'il puisse lire sur ses lèvres. Mon père lui a demandé comment il savait ce qu'il fallait faire. L'homme lui a répondu que c'était parce

qu'il avait pour voisine une jeune fille sourde, très belle. Eh bien, elle est devenue ma mère. L'homme n'a pas laissé son nom à mon père, mais celui-ci avait relevé son numéro de plaque d'immatriculation, ce qui lui a permis de partir sur les traces de ma mère.

Mon père n'était pas sourd de naissance, mais a perdu l'ouïe à la suite d'une mastoïdite et il s'exprimait en oralisant. Il a eu la chance d'avoir des parents qui avaient les moyens de lui donner une éducation, si bien qu'il ne connaissait pas le langage des signes. Ma mère, qui, elle aussi, était complètement sourde, était fille d'un double national et a été élevée en Grande-Bretagne. Elle aussi oralisait, ce qui n'était pas habituel pour l'époque puisque rares étaient les parents qui avaient les moyens d'apprendre à parler à leurs enfants sourds.

Mon père était ingénieur. Il était profondément irrité de ne pas pouvoir téléphoner, ce qui était un obstacle dans sa vie professionnelle. Par hasard, il a rencontré une personnalité remarquable du nom de Robert Weitbrecht, physicien sourd, qui communiquait avec ses amis par radiotéléx. Et, en association avec un autre ami, le Dr James Marsters, qui était également sourd, ils ont décidé de faire évoluer cette technique pour pouvoir l'appliquer au téléphone. Ils avaient très peu d'argent pour le faire et n'ont reçu aucune aide de l'industrie car il s'agissait d'un marché très spécialisé qui n'était donc pas économiquement rentable. Mais ils ont atteint leur objectif et ont inventé un modem.

Cependant, ils n'avaient pas de système d'impression. Ils ont dû utiliser de vieux téléimprimeurs mis eu rebut... Ils ont donc créé la société *Teletypewriters for the Deaf Incorpo-*



Andrea Saks

Andrew et Jean Saks, parents d'Andrea, étaient tous les deux sourds et, enfant, elle les a aidés à communiquer avec le monde extérieur

rated (TDI), aujourd'hui appelée Telecommunications for the Deaf, Inc. Ils ont remis les équipements en état de marche et ont commencé à téléphoner en dactylographiant les mots dans le texte original en temps réel, méthode qui aujourd'hui est désormais normalisée par l'UIT. Et ils ont pu recycler d'anciens téléimprimeurs qui avaient été donnés à TDI.

La communauté des sourds et malentendants s'est mise au travail et a rénové ces machines avant de les expédier dans tout le pays. Les sourds ont tout fait sans l'aide de

personne, ce qui est d'autant plus remarquable. Mais, pour ma part, j'étais un peu contrariée car j'avais perdu ma position privilégiée et je n'étais plus indispensable. Toutefois, les sourds devaient communiquer avec le monde extérieur et les services de relais n'étaient pas encore très performants, ce qui fait que j'avais encore un rôle à jouer.

Cette invention a eu un tel impact que tous les amis de ma mère ont commencé à lui écrire en demandant à pouvoir en bénéficier. Mes parents m'ont alors encouragée à partir en Angleterre et avec le *British Post Office*, nous avons mis au point le premier réseau téléphonique international pour les sourds. Et en 1975, nous avons établi la première liaison téléphonique transatlantique pour sourds. Ce fut un succès retentissant. On constatait que la communication de texte entre les personnes était à la fois utile et réalisable, ce qui explique d'ailleurs pourquoi la télécopie est progressivement devenue un outil précieux à notre disposition... Même si les entendants ne s'en rendent pas toujours compte, c'est bel et bien grâce aux sourds qu'ils peuvent avoir accès à des données sur le réseau téléphonique vocal.



Du fait de l'existence de différences d'un pays à l'autre... les sourds se sont heurtés à de nouveaux obstacles. L'un des problèmes était que les Britanniques souhaitaient utiliser le système *Telecom Gold*, sorte de courrier électronique avant la lettre. Ils ont donc détruit le réseau qui permettait aux sourds britanniques et américains de communiquer pour pouvoir le remplacer par un réseau plus évolué. Il n'y avait aucune normalisation, absolument aucune... Une fois de plus, nous nous retrouvions isolés. D'autres pays voulaient également donner aux sourds les moyens de communiquer et ont commencé à fabriquer des textophones: c'est ainsi qu'on a vu apparaître le minitel en France, tandis que l'Italie et l'Allemagne utilisaient d'autres techniques.

C'est à ce moment-là que je suis arrivée à l'UIT. L'Union a failli me mettre à la porte car je ne pouvais pas présenter de pouvoirs, mais, heureusement, le représentant du Département d'Etat des Etats-Unis a décidé que ma démarche pouvait être intéressante et m'a intégrée dans une délégation officielle. Cela se passait en 1991 et, depuis, je viens toujours à l'UIT en tant que déléguée. J'ai essayé d'humaniser la technologie, de faire comprendre aux ingénieurs que ce n'était pas un modem qui était à l'extrémité de la communication, mais un être humain. Je tiens à dire clairement que l'UIT m'a toujours bien accueillie. Les résistances que j'ai pu rencontrer s'expliquaient, soit par l'ignorance, soit par la crainte d'avoir à faire face à des dépenses trop importantes, soit encore parce que mes interlocuteurs ne comprenaient pas à quel point il était facile, ou au contraire difficile, de mettre une technique en œuvre. Il existait une norme extrêmement utile — la V.18 — qui permettait d'utiliser indifféremment tous les modèles de textophone. Ensuite sont arrivés le courrier électronique et la messagerie instantanée et les sourds ont commencé à utiliser d'autres moyens de communication. Pourtant, rien ne vaut le texte en temps réel.

L'absence de normalisation est à l'origine du fractionnement du réseau téléphonique pour les sourds. La normalisation est indispensable. Notre tâche essentielle consiste à encourager l'élaboration de normes utiles incluant des caractéristiques d'accessibilité, à les intégrer dans la vie courante et à ne pas les marginaliser... Je pense qu'aujourd'hui les ingénieurs en sont conscients et comprennent vraiment la situation. Ainsi, s'ils me voient entrer dans une salle, ils savent que je suis là pour collaborer avec eux. Si je regarde un document, nous réfléchissons à la façon d'y intégrer certaines caractéristiques pour en améliorer l'accessibilité. Je travaille sur la TVIP, autrement dit sur la télévision utilisant le protocole Internet. Je travaille aussi sur les réseaux de prochaine génération (NGN), et veille à ce que les normes tiennent compte des besoins des individus.

L'étape suivante est celle de la mise en œuvre. A ce stade, c'est le législateur et le régulateur qui doivent intervenir pour encourager l'industrie. En effet, tout ce travail a un prix... Dix pour cent des habitants de la planète, rappelons-le, souffrent d'un handicap quelconque. Le problème ne réside pas dans le handicap, mais plutôt dans l'exclusion au niveau de l'information et de l'accès.

J'espère sincèrement que tous, vous encouragerez l'utilisation, dès le départ, de techniques fondées sur la conception universelle, qu'elles soient applicables à une passerelle, à un appareil, à un progiciel ou à un programme de télévision accessible par décodeur — et que les travaux de normalisation se poursuivront. L'UIT fait figure de pionnière en ce qui concerne les normes d'accessibilité et ma vie est étroitement liée à celle de l'UIT, qui m'a accueillie et me soutient dans mes efforts. Aujourd'hui, nous vous demandons à tous de soutenir à votre tour l'UIT dans ses activités de normalisation. Nous avons besoin d'un organisme international de normalisation qui encourage la participation de personnes extérieures, de manière à ce que les normes soient accessibles, valables dans le monde entier et permettent aux personnes handicapées d'avoir accès aux TIC.

Le DAISY Consortium



« Le DAISY n'est ni un matériel ni un logiciel mais un ensemble de connaissances visant à rendre les publications accessibles à tous. »

Les personnes, qui de par leur handicap, ont des difficultés de lecture, ne peuvent accéder aux richesses du monde des ouvrages imprimés ou des textes en ligne. Le recours à des images ou à des systèmes comme le Braille peut les aider mais, à l'ère du numérique, c'est grâce au *DAISY Consortium* — l'un des trois lauréats du Prix UIT mondial des télécommunications et de la société de l'information 2008 — qu'elles pourront bénéficier d'une assistance.

Le *DAISY Consortium*, créé en 1996 par des producteurs de livres audio, avait pour objectif la mise en œuvre au niveau mondial de la technologie DAISY (*Digital Accessible Information System*). Ce Consortium s'est donné comme mission d'élaborer, d'intégrer et de promouvoir des normes et technologies internationales DAISY permettant à des personnes qui ont des difficultés de lecture d'avoir accès aux documents publiés par les principales maisons d'édition ou disponibles dans les admi-

nistrations ou les bibliothèques. Les Membres du Consortium s'emploient activement à promouvoir la norme DAISY qui permet d'accéder à des documents sous un format offrant de riches possibilités ainsi que des facilités de navigation (voir l'encadré).

Au moment de recevoir le prix qui lui a été décerné durant la cérémonie organisée au Caire, le Président du *DAISY Consortium*, Hiroshi Kawamura, a expliqué que «DAISY n'était ni un matériel ni un logiciel mais un ensemble de connaissances visant à rendre les publications accessible à tous», dont les personnes qui ne peuvent pas lire. Il a également déclaré ceci: «Nous allons créer un réseau de bibliothèques dans le monde entier pour les personnes souffrant de tout type de handicaps ainsi que pour celles qui utilisent une langue autochtone non écrite mais s'inscrivant dans une riche culture et, enfin, pour les personnes analphabètes. Tels sont les groupes cibles du *DAISY Consortium* ».

La spécificité de DAISY

Lorsque des lecteurs qui voient normalement utilisent une encyclopédie ou un livre de cuisine, ils peuvent trouver facilement la page, le paragraphe ou l'image qu'ils recherchent, créer un signet, passer d'une section à une autre ou trouver un article dans une table alphabétique. La tâche est en revanche beaucoup moins aisée lorsque le livre se présente sous la forme d'une lecture audio continue. Avec le système DAISY, il est possible à des personnes qui éprouvent des difficultés de lecture de parcourir un texte (en format audio), des images ou un contenu graphique — même lorsque la mise en page est complexe — de la même façon que s'il s'agissait de livres ordinaires. La norme DAISY a permis de faire découvrir un nouvel univers de l'information à des personnes qui ne peuvent pas lire un imprimé en raison d'un handicap visuel, physique ou d'un trouble cognitif, ou tout simplement parce que les textes ne sont pas disponibles dans leur langue natale.

Lauréats

La norme DAISY joue un rôle particulièrement utile dans la planification préalable aux catastrophes naturelles, car elle permet à chacun d'accéder à l'information. C'est ce dont a pris acte la conférence DAISY qui s'est tenue en Thaïlande en 2007 (voir photo à droite). Cette conférence a publié la Déclaration de Phuket pour la mise en place d'un système d'alerte au tsunami destiné aux personnes handicapées



Hiroshi Kawamura

Le développement de DAISY

Le déroulement de la carrière de M. Kawamura est le reflet de l'histoire du *DAISY Consortium*. C'est lorsqu'il était bibliothécaire à l'Université de Tokyo (Japon) que M. Kawamura a pris conscience pour la première fois des besoins des personnes qui, du fait de leur handicap visuel, avaient des difficultés pour lire. «Sur les millions de livres que renfermait la plus grande bibliothèque du pays en 1977, le premier étudiant aveugle de l'Université de Tokyo ne pouvait pas en lire un seul. C'est cela qui m'a incité à mettre au point des services d'information et de bibliothèque pour les étudiants aveugles», a-t-il expliqué. S'étant rendu compte que d'autres institutions rencontraient des problèmes analogues, il s'est attelé à un objectif plus ambitieux, celui d'aider les étudiants sur tout le territoire du Japon ainsi que dans le monde entier.

Avec l'avènement de la technologie numérique dans les années 80, M. Kawamura a entrepris de promouvoir ces nouvelles méthodes d'accès par l'intermédiaire de la Fédération internationale des associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA). Entre 1990 et 1995, il fut Président de la Section des bibliothèques pour aveugles (SLB) de l'IFLA. «Ma dernière contribution officielle en tant que Président a été d'organiser une réunion d'urgence sur l'élaboration de normes internationales pour les livres audionumériques durant le Conseil général de l'IFLA à Istanbul en 1995. A l'issue de cette réunion il a été décidé que la norme serait élaborée en l'espace de deux ans», a déclaré M. Kawamura, qui s'est par ailleurs porté volontaire pour mettre en œuvre cette décision.

Six organisations membres de la SLB ont créé le *DAISY Consortium* en 1996: l'Association nippone des bibliothèques pour les aveugles; l'Organisation nationale des aveugles d'Espagne; l'Institut royal national pour les aveugles (Royaume-Uni); la Bibliothèque suisse pour les aveugles et les malvoyants; la Bibliothèque néerlandaise pour les étudiants et professionnels malvoyants et la Bibliothèque suédoise de

livres audio et en braille. A l'heure actuelle, le *DAISY Consortium* compte 14 membres à part entière, plus de 55 membres associés (en général, les bibliothèques nationales de livres audio) et aussi plus de 20 «amis» (dont les producteurs de livres et/ou de matériel ou de logiciel de lecture audio).

M. Kawamura, qui travaillait pour le compte de la *Japanese Society for Rehabilitation of Persons with Disabilities* (JSRPD), a développé le concept DAISY, en y incorporant les résultats d'essais réalisés sur le système par des utilisateurs du monde entier. En 1997, le *DAISY Consortium* a décidé que son format de fichier devrait être fondé sur des normes élaborées pour l'Internet, comme le langage d'intégration multimédia synchronisé (SMIL). Ce sigle, qui se prononce comme le mot anglais «smile» (sourire), est un langage de type html facile à apprendre, qui permet la conception de présentations audiovisuelles interactives. M. Kawamura a expliqué que le *DAISY Consortium* s'était beaucoup investi dans la mise au point du langage SMIL, l'objectif à long terme étant la synchronisation des données audio, des textes et des graphiques sur la base de normes ouvertes, non propriétaires et compatibles, qui soient acceptées dans le monde entier. La version DAISY 2.0 a été rendue publique en 1998, diffusion suivie de la version DAISY 2.02 en février 2001, puis de la version DAISY 3 en mars 2002. M. Kawamura a indiqué qu'il avait beaucoup appris tout au long du processus de développement et qu'il était très heureux d'apprendre qu'aujourd'hui la majorité des services de bibliothèque proposés aux personnes ayant des difficultés de lecture utilisaient la norme DAISY dans leurs activités courantes.

DAISY pour tous

Le projet *DAISY for All* a débuté en 2003 sous la direction de M. Kawamura et a été financé par la *Nippon Foundation*. Grâce à ce projet, le Consortium dispose d'un moyen privilégié pour aller à la rencontre des pays en développement



Les participants d'un atelier DAISY à Johannesburg (République sudafricaine) ont appris à produire des documents en utilisant le système

Hiroshi Kawamura

où des antennes locales appropriées sont encouragées à y adhérer en tant que partenaires. Des activités sont déployées afin de mettre en œuvre le système DAISY et, par là même, de permettre aux personnes handicapées d'accéder comme les autres à la technologie de l'information. Des centres de documentation ont été créés en Inde et en Thaïlande; des séminaires et ateliers ont en outre été organisés dans les pays suivants: Bangladesh, Chine, Indonésie, Kazakhstan, Laos, Malaisie, Népal, Pakistan, Philippines, Sri Lanka et Viet Nam.

M. Kawamura a également cité le cas d'un atelier de formation qui a eu lieu en République sudafricaine avant sa venue au Caire pour ITU TELECOM AFRICA 2008. «L'atelier d'une semaine que nous avons organisé à Johannesburg pour 27 stagiaires vient tout juste de s'achever», a-t-il déclaré. «Parmi eux, il y avait six stagiaires aveugles, deux stagiaires quadriplégiques et un stagiaire malentendant, des représentants de groupes d'autistes, de malades mentaux et de dyslexiques, ainsi que des représentants d'écoles spécialisées pour élèves souffrant de multiples handicaps».

Le système DAISY a été présenté aux participants qui ont aussi appris à s'en servir pour produire différents supports. M. Kawamura a reconnu que les personnes ayant participé à l'atelier étaient très heureuses de voir qu'elles pouvaient élaborer une version multimédia parfaitement accessible des «Moyens de formation au traitement des handicapés et des personnes atteintes du VIH/SIDA», publiée par *Disabled People South Africa*.

Dans le cadre du projet *DAISY for All*, il y a lieu de citer une autre avancée majeure, le logiciel libre AMIS — *Adaptive Multimedia Information System* (système d'information multimédia à capacité d'adaptation), créé initialement par la JSRPD. Ce logiciel est utilisé pour lire des livres multimédias DAISY à différentes vitesses et offre la possibilité de parcourir et d'explorer des textes ainsi que des tables alphabétiques.

Il est disponible dans près de 20 langues, dont l'afrikaans, le hindi, le thaï, le malais et le singhalais.

Travailler avec autrui

De l'avis de M. Kawamura, la création d'une société de l'information centrée sur l'être humain est un concept majeur issu des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information (SMSI) et il existe une «synergie merveilleuse» entre le Plan d'action du SMSI et la Convention des Nations Unies sur les droits des personnes handicapées qui est entrée en vigueur le 3 mai 2008. Ces deux textes reconnaissent le principe d'une conception universelle qui, de pair avec des technologies d'assistance, a réellement le pouvoir de concrétiser un rêve: celui d'encourager les personnes frappées d'un handicap à participer pleinement à tous les aspects de la société, en particulier l'éducation, la formation, l'emploi et le partage du savoir et de l'information.

M. Kawamura a appelé les pouvoirs publics, l'industrie et la société civile à œuvrer ensemble et pour illustrer la collaboration des entreprises avec le *DAISY Consortium*, il a mentionné la déclaration commune faite avec *Microsoft Corporation* le 7 mai 2008. Selon cette déclaration, la nouvelle version d'un plugiciel libre permet de convertir les documents Word de Microsoft Office en un contenu DAISY par un simple clic de la souris, rendant désormais possible l'accès à des quantités phénoménales d'informations.

Pour M. Kawamura, les pouvoirs publics et la société civile seront également appelés à contribuer de manière active à l'amélioration de l'accessibilité. Le *DAISY Consortium* est très heureux de pouvoir coopérer avec toutes les parties prenantes, a-t-il déclaré, ajoutant qu'il «acceptait ce prix prestigieux comme encouragement à développer plus avant nos activités afin de concrétiser notre rêve».